

RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2011 B 00597

Numéro SIREN : 530 438 035

Nom ou dénomination : CODE 34

Ce dépôt a été enregistré le 18/10/2019 sous le numéro de dépôt 33525

CODE 34
Société à responsabilité limitée
au capital de 18 000 euros
Siège social : 48 impasse des Eglantgiers
34980 SAINT-CLEMENT-DE-RIVIERE
RCS Montpellier 530.438.035

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 29 AOUT 2019

L'an deux mille dix-neuf,
Le 29 août,
A 16 heures,

NG HOLDING, Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, ayant son siège social avenue du Languedoc les Galines 34470 PEROLS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Montpellier sous le numéro 824.627.152, représentée par NC HOLDING en sa qualité de Présidente, elle-même représentée par son Président Nicolas CUBEDO,

Propriétaire de la totalité des 1800 parts sociales de 1 euros composant le capital social de la société CODE 34,

Associée unique de ladite Société,

En la présence de Monsieur Guillaume GARCIA, gérant démissionnaire.

Après avoir pris connaissance du rapport de la gérance,

A pris les décisions suivantes :

- Nomination d'un nouveau gérant en remplacement de Monsieur Guillaume GARCIA, démissionnaire.
- Dérogation à la procédure de l'article 13 des statuts,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'associée unique, prend acte de la démission sans indemnité, de ses fonctions de gérant, de Monsieur Guillaume GARCIA, à compter de ce jour et remercie ces derniers pour leurs mandats.

L'associée unique accorde une dérogation exceptionnelle à la procédure de l'article 13 des statuts, en ce qu'il prévoit un préavis, permettant à Monsieur Guillaume GARCIA de démissionner de façon pleine et entière à compter de ce jour.

L'associée unique décide de nommer en qualité de gérant, pour une durée illimitée, à compter de ce jour, en remplacement du gérant démissionnaire :

Monsieur Nicolas CUBEDO
Demeurant 2 impasse Marie Emourgeon, 34680 SAINT GEORGES D'ORQUES

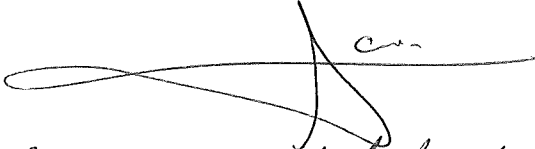
Monsieur Nicolas CUBEDO exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires, il pourra bénéficier du remboursement de ses frais de représentation et de déplacement sur justificatifs.

Monsieur Nicolas CUBEDO déclare qu'il accepte les fonctions de gérant et qu'il n'est frappé par aucune mesure ou disposition susceptibles de lui interdire d'exercer lesdites fonctions au sein de la Société.

NC
GG

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

P/O NG HOLDING P/O NC HOLDING Nicolas CUBEDO 	
Nicolas CUBEDO (1)  Bon pour acceptation des fonctions de gérant. »	Guillaume GARCIA (2)  Bon pour démission des fonctions de gérant. »

(1) Signature et mention manuscrite : « Bon Pour acceptation des fonctions de gérant. »

(2) Signature et mention manuscrite : « Bon pour démission des fonctions de gérant. »